

S.C.41.71513. (Wien)

KOPIE an: 115, ~~140~~, 149, 153, 154, 156, 217d
 Original bei: Integr. Büro

bruxelles 30 novembre 1968 14.00 cable no. 211
 (commerce no. 163)

confidentiel bureau integration

grand a) concerne reunion conseil aele vienne

1 romain) generalites

avais envoye textes communique vienne, intervention m. schaffner et mandat geneve aux six r. p. a bruxelles ainsi qu'a commission et secretaire general conseil. ai vu cette semaine les r. p. spierenburg (p.b.), boegner (france), borchette (Luxembourg), bombassei (italie) et les r. p. adjoints ministres doumont (belgique) et boemke (allemagne) ainsi que les directeurs generaux relations exterieures commission (herbst) et secretariat conseil (de schacht). ai eu en outre des conversations avec d'autres fonctionnaires de la commission ou des representations permanentes.

dans l'ensemble, le communique de vienne, comme l'intervention de m. schaffner, ont ete accueillis favorablement et consideres comme une contribution ouverte et positive aux problemes qui se posent aujourd'hui a la cee dans le domaine des

./.

original envoye a: dr. iselin, bureau integration

copie envoyee a:

- directeur jolles
- ambassadeurs weitnauer, languetin, gruebel
- delegation suisse aele geneve
- londres et paris (aussi delsocde) par telex directement de suisse miss bruxelles
- ambassade bruxelles par porteur.

e . 4 4 5 3 .

 2.12.68 1100h -tlo-



- 2 -

relations intra-europeennes. ce fut specialement le cas des r. p. allemand et francais. La belgique, le Luxembourg, la Commission et le secretariat conseil emirent egalement un avis favorable. L'italie qualifia notre position de raisonnable, tandis que le hollandais spierenburg eut une attitude tres critique. je resume ci-apres mes impressions a la suite de chacun de ces entretiens.

2 romain) entretiens individuels

1) spierenburg. entretien franc et, bien entendu, contradictoire. s. deplore notre attitude et celle de l'aele collectivement. evidemment la suisse n'a que des interets materiels. elle saisit l'occasion des arrangements commerciaux parce que cela l'arrange et cela lui evite de prendre des positions politiques sur l'unite europeenne qui est le seul veritable probleme. or, les arrangements commerciaux sont un leurre car ils ne se realiseront pas ou, s'ils se realisent, ils auront un contenu minime et, de toute facon, ils detournent l'attention du seul probleme crucial qui est l'adhesion du r. u. par son attitude, la suisse a en realite apporte son appui aux propositions debre, c'est-a-dire a prete la main aux manoeuvres francaises qui n'ont pour seul fin que de sortir la france de l'isolement et de l'impasse ou elle se trouve dans la cee. au contraire, selon s., un front uni de tous les pays europeens interesses aurait prouve que la france demeurait isolee. c'est seulement ainsi que l'on obtiendrait de nouvelles concessions francaises etc. par ailleurs, le communique etait ambigu, car il ne definissait pas clairement dans quel cadre les arrangements commerciaux devraient se situer, c'est-a-dire celui de l'article 24 du gatt. quant a l'interet britannique pour les arrangements commerciaux, il est inexistant, et a la haye on est parfaitement au clair la-dessus. je preciserai que cette derniere phrase signifie sans aucun doute qu'aussitot apres la reunion de vienne les britanniques ont du confirmer a la haye leur attitude toute negative.

./.

- 3 -

j'ai repliqué que je me demandais si s. avait vraiment lu attentivement les textes en question et si, les ayant lus, il les avait interprétés correctement, comme je la voyais, la position suisse était claire et le communiqué l'était également. si on pouvait parler d'ambiguïté, cela provenait du fait que nous ne nous trouvions nullement en face de propositions complètes et unanimes de la cee, mais d'un certain nombre de plans et de propositions en discussion et, pour le moment, purement hypothétiques. nous n'avions pas pris position sur tel ou tel point, mais marque notre intérêt commun pour toutes (souligner toutes) les propositions constructives qui pourraient être élaborées par les six. je ne comprenais pas très bien les remarques sur le gatt, car dans les textes l'importance des obligations internationales et notamment du gatt sont soulignées à plusieurs reprises. toutes les délégations à vienne étaient d'avis que seuls des arrangements commerciaux conformes au gatt pourraient être pris en considération. d'ailleurs, je ne voyais vraiment pas les six tomber d'accord sur des arrangements qui seraient contraires au gatt.

quant à la position suisse, je l'ai exposé une fois de plus - car c'est une vieille discussion - en notant que chaque pays pouvait et devait juger si tel ou tel accord l'intéressait ou non, et que les pays-bas n'agissaient pas autrement, il n'y avait rien de dérogatoire. pour ce qui est des finalités politiques, personne dans l'aele, et la suisse particulièrement, ne contestait que l'europe devait se faire avec le r. u. ni que celui-ci avait raison de maintenir sa candidature d'accession à la cee. il était clair cependant pour chacun que cet événement ne se réaliserait pas dans un avenir prévisible, ce n'était certes la faute ni de l'aele ni de la suisse. sur les finalités, je ne voyais donc pas de différence d'opinion entre nous.

./.

- 4 -

en revanche il y en avait sur les moyens d'y parvenir et sur les activités pratiques qui pourraient être entreprises dans une période interimaire, ces activités pourraient contribuer sur divers plans à défendre l'atmosphère et exercer un effet bienfaisant - même s'ils étaient modestes - sur nos relations mutuelles, loin de nuire à la future adhésion de ceux qui la voulaient, elles seraient de nature à la favoriser. c'est dans cette perspective large que nous avons voulu montrer un esprit positif et à mon sens tout à fait européen. j'ai fait remarquer que les pays-bas sans modifier, bien sur, leur position fondamentale, avaient donné leur approbation à la procédure en cours à bruxelles et participaient actuellement aux travaux dans le sens.

notre discussion s'est prolongée sans apporter d'autres éléments. revenant sur le gatt, s. n'a plus contesté que l'aele voulait un arrangement conforme au gatt, mais a essayé de me dire qu'il aurait fallu invoquer l'article 24 dans le communiqué. quant aux pays-bas, ils exigeront que l'esprit et la lettre (souligner lettre) de l'article 24 soient respectés jusqu'à la dernière virgule, avec un programme complet de démobilisation tarifaire etc. s. voudrait que cette discussion s'institue dès le début au corep et avant qu'on examine le contenu, comptant sans doute sur l'opposition française pour empêcher que des progrès soient faits quant au fond. j'ai constaté à ce sujet que les autres pays membres veulent au contraire traiter du contenu d'abord.

à la fin de notre entretien s. a paru tout de même marquer plus de compréhension pour la position suisse et pour celle de l'efta telle qu'elle résulte du communiqué, mais ses vues sur la stratégie à suivre dans la cee quant à l'adhésion du r. u., ne sont modifiées en rien. au fond, ce qui le gêne dans le communiqué de l'efta, c'est que la tactique intransigeante des pays-bas n'en reçoit aucun appui (ce qui aurait été le cas si le communiqué n'avait pas mentionné le problème ou avait adopté une ligne proche des vues britanniques), car tous les pays de l'aele

./.

- 5 -

marquent a egalite et en commun leur interet pour d'eventuels arrangements interimaire. pour des raisons politiques, les pays-bas estiment que ceux-ci n'ont d'interet que s'ils constituent une voie d'acces pour le seul r. u. les neutres notamment ne constituent a cet egard qu'un encombrement.

j'ajoute ici que cette discussion doit etre consideree comme confidentielle et doit etre placee dans le cadre des entretiens tres ouverts que j'ai depuis des annees avec s. ce ne sont pas des conversations diplomatiques et se. ne parle pas officiellement au nom de son gouvernement. il me l'a d'ailleurs repete au cours de notre entretien. il s'agit de reactions d'un homme engage dans l'action sur place, et sans doute a la haye donnerait-on des points de vue plus nuances et plus amenes. mais j'estime utile que nous connaissions exactement les reactions des personnes qui s'occupent ici de tous ces problemes et y exercent une influence importante.

2) boegner. reaction tres positive devant notre attitude et devant le communique. davantage preoccupe par l'evolution de la situation economique francaise que par le probleme des arrangements commerciaux. s. me dit que la question du gatt est difficile, mais qu'une formule doit pouvoir etre trouvee. la france n'est pas prete a parler d'un calendrier, mais il mentionne la formule proposee par la commission pour le projet d'accord cee-espagne. il faudrait d'abord etudier le contenu eventuel. pour le moment la france n'envisage pas d'etendre l'accord aux produits qui n'ont pas fait l'objet d'une baisse de 50 0/0 dans le k. r., sauf s'il s'agit de produits "technologiques". mais, selon b, si on commence a negocier serieusement, il sera surement possible, comme c'est toujours le cas, d'amener des modifications aux positions initiales. cependant la marge de manoeuvre francaise ne sera pas grande en raison de l'opposition du patronat francais a tous les projets de ce genre surtout dans les circonstances actuelles. le gouvernement passera outre, mais il y a des limites. je comprends d'ailleurs que, surtout aujourd'hui, les

o/o

- 6 -

français seraient au fond enchantés si les anglo-hollandais se chargeaient de faire sombrer tous les projets d'accord commerciaux quels qu'ils soient.

b. insiste par ailleurs sur l'attitude de fond positive et ouverte (à l'égard des pays tiers) de la France en matière de brevets et de technologie. Je vous informe des développements à cet égard plus bas. Par ailleurs et pour la société européenne, la France estime qu'elle ne peut être faite qu'à six car elle est intimement liée au développement de l'union économique, fiscale etc.

3) Borchette et Doumont. attitude également très positive. ces deux r. p. cherchent sur le plan pratique à faire avancer les choses et empêcher les discussions dogmatiques. il est à noter que la r. p. belge est peut-être "en avance" sur son gouvernement en ce sens qu'elle est plus préoccupée par la nécessité de résoudre les problèmes quotidiens que de faire des exégèses sur la nature des liens et le degré d'automatisme entre l'arrangement commercial et l'adhésion.

4) Boemke. même attitude très positive. pour la r. p. ici, le communiqué de Vienne constitue un apport vraiment constructif. je saisis l'occasion de rappeler que tous les pays de l'aele sont à égalité, veulent discuter en commun des propositions qui pourraient faire les six et participer d'entrée de jeu et, encore une fois, à égalité à toutes négociations éventuelles.

b. m'expose les problèmes allemands en matière d'arrangements commerciaux. il faut tâcher d'étoffer l'offre française et cela sera très difficile, et résoudre la question du gatt. bien sûr, il faut placer toute l'affaire dans le cadre de l'article 24 mais il est inutile de se livrer à d'interminables querelles dogmatiques avant de savoir s'il y aura un accord et quel sera son contenu. l'Allemagne va essayer d'apaiser Washington et tâchera de faire comprendre à Paris la nécessité de s'en tenir

./.

- 7 -

au gatt. il serait preferable d'eviter les controverses acides, ainsi que les notes tranchantes et d'ailleurs prematurees.

je demande a b. pourquoi les allemands sont intervenus a washington au sujet de tres hypothiques arrangements commerciaux, ce qui a pu provoquer la reaction americaine. b. me dit que ce sont les americains qui ont pris l'initiative de demander des explications a l'ambassade a washington, que celle-ci dans une expression de pensee maladroitte avait carrement dit aux americains que les arrangements commerciaux n,'avaient pas de relations avec l'adhesion et qu'il avait fallu ensuite rectifier le tir, d'ou l'intervention officielle du gouvernement allemand aupres du gouvernement americain.

5) bombassei. je m'attendais a une attitude tres reservee du cote italien. ce ne fut pas le cas. bombassei qualifia notre point de vue de comprehensible, conforme au bon sens et le communique de raisonnable, et d'ailleurs accepte par le r. u. les arrangements commerciaux demanderont encore de longues etudes et devront etre conformes a l'article 24 du gatt.

6) commission et secretariat conseil. expression d'approbation complete du secretariat conseil. herbst (commission) estime egalement que le resultat de la reunion de vienne doit etre juge positivement. comme vous le savez, la commission a ete longtemps reservee a l'egard des arrangements commerciaux, mais elle est tout a fait prete a apporter sa contribution a toute solution et prend de plus en plus conscience qu'il n'y a pour le moment aucune autre issue. or, sans perspective d'une issue, les activites communautaires les plus dynamiques et je dirai les plus "progressives" risquent d'etre bientot completement paralysees.

./.

- 8 -

grand b) attitude britannique et americaine

comme je l'expose plus bas, des progres se dessinent dans les travaux en matiere de technologie et de brevets, du coup, parait-il, la mission britannique prendrait ses distances et manifesterait son desinteret. je n'ai pu verifier la chose n'ayant pas encore revu mes collegues britanniques. je dois relever a cet egard que vues de bruxelles les relations anglo-allemandes ne vont pas s'ameliorant, on sent chez des fonctionnaires allemands de la r. p. comme de la commission une pointe d'agacement croissant devant l'intransigeance et les exigences britanniques dans les problemes europeens. de plus, l'attitude britannique lors des discussions monetaires de bonn n'aurait pas arrange les choses et on la contraste meme avec la correction francaise, malgre les divergences entre bonn et paris. on aurait durement ressenti a bonn la maniere menacante dont wilson aurait convoque, avant la reunion de bale, l'ambassadeur blankenhorn pour lui signifier sans menagements comment l'Allemagne aurait a conduire sa politique monetaire. ce climat risque naturellement d'affecter aussi les discussions a bruxelles sur les arrangements commerciaux.

quant aux etats-unis, leur mission continue bien sur a mener la croisade contre les arrangements commerciaux. selon une indication qui m'a ete donnee ici (source non (souligner non) americaine), l'ambassadeur schaezel serait le principal auteur du memoire americain sur les arrangements commerciaux si genereusement distribue il y a quelques temps. je me propose de rendre visite prochainement a schaezel pour lui expliciter encore une fois notre position a la lumiere de la reunion de vienne.

grand c) etat des travaux des r. p. en matiere arrangements commerciaux, brevets, technologie

./.

- 9 -

petit a) arrangements commerciaux. La commission a fait un rapport sur les conséquences du plan de Brex pour les divers pays intéressés. La Suisse y est comprise. Le rapport se fonde sur les statistiques de 1964 et une nouvelle version sera proposée sur la base des statistiques de 1966 ainsi qu'un rapport sur les conséquences du plan allemand pour les mêmes pays. La partie agricole est en panne, car Mansholt fait de l'obstruction. Il est contre les arrangements commerciaux par principe et craint sans doute toute atteinte à l'édification de sa construction agricole. Cependant cette attitude ne saurait prévaloir à la longue et il faudra bien que la commission produise aussi un volet agricole.

petit b) brevets. un mouvement se dessine. La France est maintenant prête à envisager une convention européenne de brevets à laquelle participeraient la Communauté, le R. U., la Suisse, la Suède, et d'autres pays intéressés ayant un apport à faire dans ce domaine. La convention prévoirait notamment la reconnaissance généralisée de l'office européen des brevets de La Haye qui serait complète. un accord de principe paraît se dégager peu à peu au sein des R. P. et il n'est pas exclu (mais pas non plus certain) que le conseil du 9 décembre puisse prendre une décision à ce sujet.

petit c) technologie. La réunion d'hier des R. P. a apporté également des éléments neufs et la solution suivante se dessine (sur la base d'une initiative luxembourgeoise).

primo. on donnerait de nouveau un délai (mais assez court) au groupe Marechal pour terminer ses travaux.

secundo. Le groupe présentera son rapport au conseil qui en prendra connaissance et le transmettra aux pays candidats à l'adhésion, plus aux autres pays que le conseil désignera (la Suisse fut expressément désignée parmi ceux-ci) avec prière de présenter des observations.

./.

- 10 -

tertio. Le conseil se reunit, prend connaissance des observations et propose une reunion des ministres de La technologie de tous Les pays mentionnes ci-dessus, reunion qui pourrait etre precedee d'une reunion d'experts de ces memes pays.

Le comite des r. p. n'a pas encore accepte cette solution mais le premier accueil a ete unanimement favorable, et s'il l'accepte formellement la semaine prochaine, on peut envisager que le conseil prenne une decision le 9 decembre.

j'ai naturellement insiste, apres des interlocuteurs qui me parlaient de ces projets, sur le fait que la suisse entendait etre traitee a cet egard exactement de la meme maniere que les pays candidats, et que cela d'ailleurs me paraissait aller de soi. il ne s'agit pas ici du seul domaine de la technologie (deja tres important), mais d'une question de principe, qui touche nos relations d'avenir avec la cee. s'il s'averait que le conseil prenne le 9 decembre decision dans le sens de la solution ci-dessus, il faudra suivre de pres l'evolution ulterieure, non seulement quant au fond, mais aussi quant a la procedure pour etre pret a intervenir en cas de besoin. pour le moment, je ne pense pas qu'il convienne d'en dire davantage car il s'agit de simples projets internes, en discussion, et dont je n'ai eu connaissance qu'a titre strictement confidentiel.

petit d) je vous envoie par courrier les trois rapport que voici dont le premier est tres confidentiel.

alpha un avant-projet de rapport prepare par le secretariat du conseil et les adjoints des r. p. pour servir de base au rapport de corep au conseil le 9 decembre.

beta rapport de la commission sur les effets des propositions francaises sur les pays tiers (dont la suisse).

gamma note interne allemande sur certaines consequences chiffres dans l'hypothese des propositions allemande et francaise. wurth .